

**DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE  
ARRONDISSEMENT DE RENNES  
CANTON DE RENNES SUD OUEST  
COMMUNE DE VEZIN LE COQUET**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 29 janvier 2007**

**Nombre**

de Conseillers en exercice : 23  
de Conseillers présents : 21  
de votants : 23

L'an deux mil sept, le vingt neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vezin-le-Coquet convoqué le 23 janvier 2007, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Yolaine LE CADRE, Maire.

**Étaient présents** : M BÉBIN - M BUFFÉRAND - Mme CHEVALIER - Mme DAUVERGNE - Mme FONTAINE - Mme GAUTIER - Mme HARDOIN - M HARNOIS - M JOUFFE - M LE BRETON - Mme LE CADRE - M LE CAM - Mme LE CLERCH -- M LOUAZEL - Mme MAUVIEL - M PÉCOIL - M POUPARD - M RIHET - M RUÉ - M THOUANEL - Mme TRÉBON.

**Étaient absents excusés** : Mme BOUGEARD - Mme LE ROUX

**Pouvoir de vote** : Mme BOUGEARD à Mme CHEVALIER  
Mme LE ROUX à M LE BRETON

**Secrétaire** : M HARNOIS

Après l'appel des membres du Conseil Municipal et constatant que le quorum est atteint, Madame le Maire nomme le secrétaire de séance et ouvre la séance.

Madame le Maire présente au vote le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 4 décembre 2006, Monsieur LE BRETON estime que les interventions de l'opposition ne sont pas beaucoup développées dans les comptes rendus. Madame le Maire indique qu'elle cherche à être équitable, les comptes rendus sont déjà très détaillés et les observations faites par les oppositions sont souvent prises en compte. Le compte rendu du 4 décembre 2006 est adopté à la majorité 21 pour, 2 abstentions (Monsieur LE BRETON et Madame LE ROUX). Madame le Maire présente également au vote le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 22 décembre 2006. Monsieur LE BRETON estime que les propos relatés par Monsieur RUE n'ont pas à figurer dans le compte - rendu car cet échange a eu lieu à l'extérieur de la salle. Madame le Maire indique que si Monsieur RUE estimait nécessaire d'en parler en séance, il en avait tout à fait la possibilité et que de ce fait cela doit être inscrit dans le compte - rendu. Madame GAUTIER indique que Madame le Maire n'a pas été témoin du différent entre Monsieur LE BRETON et Monsieur RUE, elle estime que l'opposition est elle aussi interpellée parfois et que le Maire n'intervient pas en leur faveur. Madame le Maire indique qu'elle n'est pas au courant de ces interpellations et rappelle que tous les élus doivent être respectés dans leur personne. Le compte - rendu du 22 décembre 2006 est adopté à la majorité 21 pour, 2 contre (Monsieur LEBRETON et Madame LE ROUX).

Madame le Maire souhaite intervenir avant le débat d'orientation budgétaire. Elle rappelle les grands chantiers de l'année 2006. Des investissements à hauteur de plus de 2,3 millions d'euros. La mise en place de plusieurs services à la population qui permettent de contribuer à la solidarité et à la réduction des inégalités. L'ouverture de la Médiathèque, la mise en œuvre de la "Musique à l'école" dans le cadre du PEL, le jardin d'enfants, l'espace jeux et l'accès aux crèches dans le cadre du CIAS, l'accompagnement des personnes âgées, sont des services qui répondent à une demande de la part de la population. Les services administratifs ont également connu des évolutions avec la réorganisation des services. Un contexte aussi en terme de recette moins favorable car on constate une baisse des subventions et une faible évolution des dotations. Enfin, Madame le maire indique il faut rester vigilant en terme d'endettement au regard de l'évolution de la capacité d'autofinancement actuelle. Il faudra lisser le programme d'investissements sur plusieurs années.

## 06-135 Débat d'orientation budgétaire

Monsieur POUPARD expose les grandes tendances 2006 et les orientations 2007 suivantes :

### Bilan de fonctionnement de l'exercice 2006 :

#### Les dépenses

##### ▪ Les nouveaux services en 2006

- La Médiathèque avec son espace multi-média et ses ouvertures élargies
- L'espace petite enfance avec l'espace jeux et la halte garderie
- L'ouverture du Club J les mercredis pour les jeunes
- L'entretien des nouveaux locaux
- L'entretien de la commune (développement des activités)
- Evolution des services administratifs suite à la réorganisation des Service en particuliers aux Moyens généraux.
- Le PEL- Musique à l'école

##### ▪ Evolution des dépenses liées à l'intercommunalité

- L'adhésion au SIAS de l'Ouest de Rennes, qui nécessite un besoin de financement évoluant sur les trois années (30 000 € en 2006, 60 000 € en 2007, 90 000 € en 2008).

#### Les recettes

##### ▪ Rappel sur les recettes de fonctionnement

- Dotation Globale de Fonctionnement : 398 002 €
- Dotation de Solidarité Communautaire : 323 523 €
- Attribution de compensation : 413 169 €
- Contributions directes : 1 329 134 €
- Revenus des immeubles : 150 561 €

#### État de la dette

La dette au 31/12/2006 est de 2 966 200 Euros, elle sera de 3 227 241 Euros au 01/07/2007 quand nous aurons réalisé l'emprunt de 500 000 Euros qui servira à financer le reste à réaliser des investissements 2006.

L'annuité des emprunts (intérêt + remboursement du capital) est de 313 486 Euros au 31/12/2006 et sera d'environ de 350 000 Euros au 31/12/2007 après avoir réalisé l'emprunt cité plus haut.

L'étude prospective que nous avons réalisée montre que la courbe prévisible des dépenses et des recettes pour les années 2007/2008, fait diminuer notre capacité d'autofinancement.

Aujourd'hui il nous faut continuer à être vigilants sur le niveau d'autofinancement de la commune pour préserver notre capacité d'investissement.

$$\text{Capacité d'autofinancement} = \text{recettes} - \text{dépenses}$$

##### ▪ Positionnement de la commune par rapport à quelques communes de l'agglomération

#### Les propositions d'orientation générale pour 2007

- Maintien des services en place
- Maîtrise des charges de fonctionnement
- Maintien d'une capacité d'autofinancement

### Bilan d'investissement de l'exercice 2006 :

#### Les dépenses

- Le pourcentage de réalisation 2006 des dépenses d'investissement s'élève à 64,47%
- Le pourcentage de réalisation 2006 des recettes d'investissement s'élève à 51%
- Parc informatique et mobilier : renouvellement partiel dans les services communaux.
- Eclairage public : l'étude diagnostic a été réalisée.
- Espace petite enfance : réalisation des travaux sur bâtiment et achat de mobilier.
- Maison des associations : études réalisées.
- Presbytère rue de Rennes : travaux terminés
- Rue de la Belle épine : travaux terminés.
- Ecole maternelle et médiathèque : travaux quasi terminés, achat de mobilier, d'informatique et d'une structure de jeux.
- Complexe sportif : achat d'une auto laveuse, travaux salles de sports et tribunes.
- Espace verts environnement : réalisation pour moitié de divers travaux.
- Voirie réseaux : travaux rue des Violettes, mobilier urbain, étude réseaux haut débit.
- Colombarium : Travaux terminés.
- Achat d'un tractopelle et divers matériels aux services techniques.

### Recettes

- Subvention pour l'espace petite enfance (Département et CAF)
- Subvention médiathèque/école maternelle (Région, Département et Adème)
- FCTVA et TLE
- Un emprunt global de 1 million a été souscrit en 2006 : 500 000 € ont été mobilisés en fin d'année et 500 000 € le seront au cours du deuxième semestre 2007.

Le ratio d'endettement au 31 décembre 2006 est de 4,26.

### Orientations 2007 :

▪Les restes à réaliser à hauteur de 537 K€

▪Les incontournables : représentent environ 300K€

- La rue des Violettes - éclairage, eaux pluviales et assainissement
- Espace jeux (aménagement jeux extérieurs)
- Mise aux normes et sécurité de l'éclairage public
- Aménagement et mobiliers des nouveaux bureaux en mairie et salle du conseil

Au vu des possibilités de financement il est réservé une enveloppe de 200 000 Euros pour les nouveaux investissements.

### Pour 2007, les objectifs de la municipalité, au vu des possibilités financières, sont les suivants :

#### En investissement :

- Terminer les chantiers en cours, restes à réaliser à hauteur de 537 K€.
- Réaliser de nouveaux investissements à hauteur de 200 K€ environ.

#### En fonctionnement :

Veiller à l'évolution des recettes de fonctionnement (évolution des taux d'imposition), afin de conserver une capacité d'autofinancement suffisante, pour faire face, à la fois au remboursement de la dette et au financement des investissements prévus, et ne pas hypothéquer les exercices budgétaires à venir.

Après une présentation détaillée de Monsieur POUPARD, Madame le Maire rappelle que les chiffres du recensement 2006 de la population sont en diminution (perte de 200 habitants par rapport à la population 1999) et que cette baisse est due au manque de construction de logements ces dernières années. Madame le Maire indique que cette tendance devrait s'inverser dans quelques années car dès 2009 la ZAC des Champs Bleus apportera un rythme de construction de 90 à 100 logements par an.

Monsieur LE BRETON indique que « tout n'est pas catastrophique ». Il souhaite reprendre les orientations 2007 pour la partie fonctionnement. Les charges de personnel représentent aujourd'hui 55% du budget, la municipalité a-t-elle l'intention de renforcer les effectifs en 2007 ? Il était déjà question de l'embauche d'un policier municipal en 2006, quid en 2007 ? La baisse de population constatée par le recensement de 2006 a-t-elle une incidence sur le montant de la DGF en 2007 ? Au vu de l'augmentation des charges et de la stagnation des recettes, la municipalité prévoit-elle une hausse de la fiscalité ?

Madame le Maire rappelle que les charges de personnel s'expliquent à la fois par l'augmentation des services à la population dont elle a parlé en introduction, par la réorganisation des services administratifs et par la hausse de la GVT. Au sujet de l'embauche d'un policier municipal cette année, Madame le Maire indique que ce n'est pas à l'ordre du jour. Elle annonce aux élus qu'un projet d'implantation d'une brigade de gendarmerie est à l'étude. Il s'agirait d'accueillir 18 gendarmes et 10 adjoints sur la commune en 2009/2010. Leurs missions seront les transferts de prisonniers et la surveillance de notre territoire. Madame le Maire précise que pour le moment aucune décision officielle du Ministère de la défense n'a été prise, mais que l'on peut toutefois se réjouir de ce projet sur la commune.

Monsieur POUPARD indique que le recensement de 2006 faisant apparaître une baisse de population n'a pas d'incidence sur le montant de la DGF pour 2007 et 2008, les ajustements interviendront à partir de 2009. Ceci montre donc qu'il faut maîtriser les dépenses de fonctionnement et revoir la fiscalité afin de maintenir une capacité d'autofinancement suffisante pour faire face au remboursement de la dette dans les années à venir. Monsieur POUPARD indique que la commune n'a pas subi d'augmentation des taux d'imposition depuis 3 ans et qu'au vu des perspectives financières à venir, il va falloir réfléchir à une augmentation éventuelle des taux d'imposition 2007.

Monsieur LE CAM estime que « le fonctionnement n'est pas si mal que ça ». Il estime également que les comparaisons entre communes n'ont pas vraiment d'intérêt. Il fait remarquer que le taux de réalisation des investissements est mieux que celui de l'année dernière mais qu'il reste faible, cela s'apparente pour lui à de « l'affichage ». Certains investissements comme l'extension du cimetière sont tous les ans inscrits au budget

mais jamais réalisés. Madame le Maire indique qu'en 2007 l'étude sera lancée mais que les services vont effectuer un travail important d'état des lieux du cimetière au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

Monsieur LE BRETON souhaite savoir si au niveau des investissements 2007, la couverture de la tribune de foot et l'étude de la sécurité de la rue des Roses, vont être inscrites au budget. Monsieur RUE et Monsieur PECOIL indiquent qu'un capotage des tribunes est en cours, que les vestiaires vont être remis à neuf et qu'ils veulent globaliser les travaux dans l'étude du foyer sportif. Monsieur BEBIN indique que la mise en sécurité du lotissement des fleurs sera inscrite au programme 2007.

#### **06-136 Crédits scolaires - École Éric Tabarly - Bibliothèque, fournitures et subventions**

Monsieur POUPARD indique que les commissions "Enfance - Affaires Scolaires - Jeunesse" et "Administration Générale - Finances - Personnel" proposent au Conseil Municipal une revalorisation de 2% des crédits alloués en 2006, ce qui - compte tenu du nombre d'élèves - les répartit comme suit :

##### **Article 60652 - Bibliothèques scolaires : 2,19 € par élève (2,15 € en 2006)**

- |   |          |
|---|----------|
| ▪ école élémentaire (2.19 € x 153 élèves) | 335.07 € |
| ▪ école maternelle (2.19 € x 108 élèves)  | 236.52 € |

##### **Article 6067 - Fournitures scolaires : 37.49 € par élève (36,76 € en 2006)**

- |  |           |
|--|-----------|
| ▪ école élémentaire (37.49 € x 153 élèves) | 5735.97 € |
| ▪ école maternelle (37.49 € x 108 élèves)  | 4048.92 € |

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- une revalorisation de 2% des crédits alloués en 2006.

#### **06-137 Crédits scolaires - École Notre-Dame - Bibliothèque, fournitures et subventions**

Monsieur POUPARD indique que les commissions "Enfance - Affaires Scolaires - Jeunesse" et "Administration Générale - Finances - Personnel" proposent au Conseil Municipal une revalorisation de 2% des crédits alloués en 2006, ce qui - compte tenu du nombre d'élèves - les répartit comme suit :

##### **Article 60652 - Bibliothèques scolaires : 2.19 € par élève (2,15 € en 2006)**

- |   |         |
|---|---------|
| ▪ élémentaire et maternelle<br>2.19 € x 110 élèves (76 + 34 Vezinois) | 240.9 € |
|---|---------|

##### **Article 6067 - Fournitures scolaires : 37.49 € par élève (36,76 € en 2006)**

- |  |          |
|--|----------|
| ▪ élémentaire et maternelle<br>37.49 € x 110 élèves (76 + 34 Vezinois) | 4123.9 € |
|--|----------|

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- une revalorisation de 2% des crédits alloués en 2006.

#### **06-138 Transformation d'un poste d'adjoint administratif territorial en poste d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe**

Madame le Maire indique que suite au recrutement d'une assistante de direction effectif au 01/02/2007 et dans le cadre de la réorganisation réglementaire des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C, il est proposé aux membres du conseil de transformer le poste d'adjoint administratif territorial créé par délibération du 4 décembre 2006 en poste d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> février 2007.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de transformer le poste d'adjoint administratif territorial créé par délibération du 4 décembre 2006 en poste d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> février 2007

## Informations et questions diverses:

- Madame le Maire invite l'ensemble des membres du conseil municipal à venir le 8 février à 11h pour la signature de la convention dans le cadre du Programme Local de l'Habitat et rappelle aux membres du Conseil municipal qu'un projet de brigade de gendarmerie est en cours d'étude sur la commune.
- Monsieur JOUFFE informe les membres du Conseil municipal qu'une réunion avec les commerçants aura lieu le 30 janvier au sujet du réaménagement des espaces verts à la Cochardière et au Centre commercial. Les élus sont invités.
- Monsieur THOUANEL informe les élus que le 21 avril se tiendra l'opération « réseau 5 » rencontres sur l'emploi.
- Monsieur PECOIL souhaite remercier l'association 100 ko Not'Action pour la soirée du 20 janvier qui s'est très bien déroulée et a connu un vrai succès : plus de 200 personnes de tous les âges.
- Monsieur BEBIN présente 2 DIA et indique que la commune renonce à son droit de préemption. Il indique que les travaux rue des Violettes devraient se terminer fin avril.
- Madame GAUTIER souhaite savoir pourquoi l'article proposé par l'association de défense des riverains de la RD 288 n'est pas paru dans le dernier « Vezinois ». Elle s'étonne également que la commission communication n'ait pas eu connaissance des modifications apportées à la maquette du dernier « Vezinois » et regrette le retard et les fautes d'orthographe constatées dans le magazine. Madame le Maire indique que le « Vezinois » n'est pas un magazine d'opinions mais d'informations, sur la forme l'objectif était de rendre le magazine plus attractif. Elle regrette également le retard pris et les fautes d'orthographe, mais indique qu'au vu de la charge de travail importante des services en fin d'année, les délais n'ont pu être respectés.
- Monsieur LE BRETON souhaite revenir sur la diminution de la population et s'étonne que les membres du conseil municipal n'aient pas été mis au courant en amont. Les chiffres ont été connus pendant les vacances de Noël.

---

La séance est levée à vingt deux heures trente cinq

Le secrétaire de séance

André HARNOIS

Madame Le Maire

Yolaine LE CADRE